



Programme de formation

Améliorer l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA

Préparation à la certification RS7311 – CréActifs

36 heures - Formation hybride : 28 h e-learning + 8 h accompagnement synchrone

Distanciel / possibilité de présentiel selon les temps synchrones

Effectif : de 1 à 4 participants par session

Certification comprise

IF'AM-Conseils
Organisme de formation depuis
janvier 2017
Certifié Qualiopi

Amélie Montoussé
07 88 97 84 66
contact@ifam-conseils.com

ifam-conseils.com
Siret : 824 968 846 00033

Présentation Générale

Intitulé	Améliorer l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA Préparation à la certification RS7311
Organisme de formation	IF'AM-Conseils (certifié Qualiopi)
Responsable / contact	Accompagnement personnalisé par Amélie Montoussé contact@ifam-conseils.com – 0788978466.
Modalités et délais d'accès	L'entrée en formation est réalisée après analyse du besoin, vérification des prérequis et validation de l'adéquation du projet avec les objectifs de la certification RS7311. Les dates de formation sont définies avec le bénéficiaire en fonction des disponibilités des parties et des modalités de financement. Pour les inscriptions réalisées via Mon Compte Formation, les délais réglementaires applicables à la plateforme sont respectés.
Durée totale	36 heures - Dates à définir
Modalité	Formation hybride : 28 h e-learning + 8 h accompagnement synchrone, en individuel ou en petit groupe
Effectif par session	De 1 à 4 participants par session
Lieu(x)	Distanciel / possibilité de présentiel selon les temps synchrones
Public	Dirigeants de TPE, en activité ou en création, ainsi que leurs collaborateurs directs, ayant un projet d'amélioration de l'efficacité de leur TPE à l'aide de l'intelligence artificielle.
Prérequis	Être à l'aise avec l'usage des outils numériques : explorateur Windows ou Mac, traitement de texte et navigation internet. Avoir un projet d'intégration de l'IA pour améliorer l'efficacité de sa TPE, en tant que dirigeant d'une TPE ou collaborateur direct du dirigeant.
Formateurs	Formateurs susceptibles d'intervenir selon les sessions : Nathalie Champigneul - Murielle Charansol - Christophe Garnier.
Coût par participant	1 650,00 € HT (exonération de TVA) - certification comprise
Suivi de l'action	Bilan formateur, relevé de connexion, émargement par les stagiaires et le formateur, certificat de réalisation, évaluations de satisfaction et inscription / passage à la certification RS7311.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable d'intégrer l'IA de manière stratégique, accessible et opérationnelle dans sa TPE, afin d'optimiser ses processus, sa communication, l'analyse de ses données et certaines opérations courantes, tout en prenant en compte les enjeux éthiques, réglementaires, d'accessibilité et de développement durable.

- Identifier les opportunités d'application de l'IA adaptées aux pratiques et aux besoins de sa TPE.
- Produire des contenus diversifiés avec l'IA en mobilisant des techniques de prompt engineering et des fonctionnalités d'accessibilité.
- Synthétiser et analyser des données avec des outils d'IA adaptés afin de faciliter la prise de décision.
- Automatiser une tâche ou un workflow avec une technologie IA no-code/low-code adaptée aux processus de la TPE.

Programme détaillé

Module 1 - Comprendre l'impact de l'IA sur la performance d'une TPE

Compétence(s) visée(s) : C1

Objectif : Identifier des usages pertinents de l'IA et formaliser des opportunités adaptées au contexte de la TPE.

Contenu :

- Structurer ses processus et identifier les activités pouvant bénéficier de l'IA.
- Comprendre les fondamentaux, fonctionnalités et limites des principaux outils d'IA.
- Comparer les cas d'usage et les gains potentiels pour une TPE.
- Intégrer l'IA de façon responsable : cadre éthique, RGPD, accessibilité, impacts sur le développement durable et définition d'au moins deux bonnes pratiques réalistes pour un usage responsable.
- Formaliser des opportunités d'application concrètes adaptées au contexte de sa TPE.

Activités / méthodes pédagogiques :

- Multimédias, quiz et exercices du module 1 du parcours e-learning.
- Matrice outil -> usage -> gain potentiel.
- Audit flash des pratiques IA et rédaction d'un mini-protocole IA.
- Temps synchrone : analyse de cas d'usage et feedback sur les opportunités identifiées.

Module 2 - Cartographier et automatiser les tâches récurrentes

Compétence(s) visée(s) : C4

Objectif : Identifier et paramétrer des automatisations utiles aux processus courants de la TPE.

Contenu :

- Identifier les tâches et workflows automatisables dans les processus courants de la TPE.
- Découvrir les solutions no-code / low-code et leurs usages.
- Préparer et structurer les données nécessaires à une automatisation fiable.
- Créer un workflow linéaire puis intégrer des règles conditionnelles et du formatage.
- Organiser la gouvernance, la maintenance et le suivi des automatisations.

Activités / méthodes pédagogiques :

- Multimédias, quiz, outils et exercices du module 2.
- Exercice de diagnostic d'une tâche automatisable.
- Construction d'une première automatisation via une technologie IA dédiée.
- Temps synchrone : accompagnement au paramétrage d'un workflow lié à la TPE du participant.

Module 3 - Produire efficacement avec l'IA

Compétence(s) visée(s) : C2

Objectif : Produire des contenus rédactionnels, visuels et supports utiles à la TPE en mobilisant l'IA de manière maîtrisée.

Contenu :

- Structurer des prompts de production : formulation, structuration, itérations, amélioration progressive et techniques avancées prévues au référentiel (dont arbres de pensée et chaîne de raisonnement).
- Produire des contenus rédactionnels cohérents adaptés aux usages internes et externes.
- Créer des contenus visuels et supports multi-formats avec des outils d'IA générative, en veillant notamment à la qualité des productions et aux droits d'usage des visuels.
- Construire et utiliser un assistant IA interne pour fiabiliser la production.
- Intégrer des adaptations et fonctionnalités d'accessibilité dans au moins une production.

Activités / méthodes pédagogiques :

- Multimédias, outils, quiz et exercices du module 3.
- Création d'un Prompt Pack et de contenus diversifiés.
- Exercice de création de support visuel standardisé.
- Temps synchrone : revue des prompts, amélioration des productions et contrôle de l'accessibilité.

Module 4 - Analyser, synthétiser et piloter avec l'IA

Compétence(s) visée(s) : C3

Objectif : Sélectionner et configurer des outils d'IA afin d'exploiter des données et documents pour la prise de décision.

Contenu :

- Rechercher, sourcer et organiser l'information utile à la prise de décision.
- Exploiter des documents et données complexes ou volumineuses avec des outils d'IA adaptés.
- Configurer l'outil selon la typologie des données et l'objectif d'analyse.
- Transformer une analyse en synthèse exploitable et en plan d'action.
- Évaluer la fiabilité des résultats, les risques de biais et mettre en place une vérification humaine.

Activités / méthodes pédagogiques :

- Multimédias, quiz et exercices du module 4.
- Création d'une note décisionnelle sourcée.
- Production d'une synthèse à partir d'un jeu de données ou d'un corpus documentaire.
- Temps synchrone : analyse critique des résultats, choix de l'outil et feedback sur la synthèse.

Module 5 - Consolider l'intégration de l'IA et finaliser le projet professionnel

Compétence(s) visée(s) : C1 à C4 - consolidation

Objectif : Structurer un plan d'implémentation réaliste et préparer le dossier de certification.

Contenu :

- Formaliser les règles d'usage de l'IA dans la TPE en cohérence avec les enjeux éthiques, réglementaires, d'accessibilité et de développement durable.
- Prioriser les opportunités d'application de l'IA retenues pour la TPE et organiser leur mise en œuvre.
- Structurer un plan d'implémentation réaliste et mesurable des usages IA sélectionnés.
- Mesurer les gains attendus ou observés : temps, qualité, erreurs et efficacité opérationnelle.
- Construire un plan d'implémentation IA cohérent avec les opportunités identifiées et les règles d'usage responsable.

Activités / méthodes pédagogiques :

- Multimédias, quiz et exercices du module 5.
- Rédaction d'une mini-charte d'utilisation de l'IA.
- Construction d'un plan d'implémentation et d'un tableau de mesure des gains.
- Consolidation des livrables et vérification de la cohérence du dossier avec C1 à C4.

Compétences visées

C1

Identifier les opportunités d'application de l'intelligence artificielle au sein de sa TPE, en listant les cas d'usage adaptés, en anticipant les adaptations possibles pour les utilisateurs en situation de handicap, et en prenant en compte le cadre éthique, le RGPD et le développement durable.

C3

Synthétiser et analyser des données avec l'IA en sélectionnant et en configurant les technologies adaptées à la typologie de données, tout en prenant en compte les limites des résultats obtenus.

C2

Générer des contenus diversifiés avec l'IA en appliquant les techniques de prompt engineering et en intégrant des adaptations ou fonctionnalités d'accessibilité pour les publics en situation de handicap.

C4

Automatiser des tâches ou des workflows avec l'IA, via des technologies dédiées de type no-code/low-code, afin de rationaliser les opérations courantes et d'augmenter l'efficacité opérationnelle de la TPE.

Modalités, suivi et accessibilité

Méthodes et outils pédagogiques

- Pédagogie active centrée sur le projet réel de la TPE du participant.
- Alternance d'apports multimédias, démonstrations, quiz, exercices, études de cas, mises en situation et productions professionnelles.
- Accompagnement synchrone par un formateur expert : 8 h de formation, feedbacks et adaptation des exemples au contexte professionnel du participant.
- Suivi de la progression à partir des activités réalisées sur la plateforme, des quiz, des productions et des échanges synchrones.
- Suivi pédagogique et administratif assuré par IF'AM-Conseils tout au long du parcours : analyse du besoin, vérification des prérequis, suivi de la progression, coordination avec les intervenants, accompagnement du bénéficiaire, préparation et inscription à la certification.

Moyens techniques et matériels

- Ordinateur avec connexion internet stable, navigateur à jour, webcam et microphone pour les temps à distance.
- Accès à la plateforme e-learning du parcours RS7311 et aux ressources associées.
- Accès aux outils IA mobilisés dans les exercices, selon les comptes et versions disponibles pour le participant.
- Microsoft Teams pour les classes virtuelles ; en présentiel, salle équipée d'un écran / vidéoprojecteur et d'une connexion internet.

Accessibilité PSH

IF'AM-Conseils étudie les besoins d'adaptation de chaque bénéficiaire en situation de handicap afin de faciliter l'accès à la formation et aux modalités pédagogiques.

Référente handicap au sein d'IF'AM-Conseils : Amélie Montoussé – 07 88 97 84 66 – contact@ifam-conseils.com.

Selon les besoins identifiés, IF'AM-Conseils peut mobiliser les ressources et partenaires spécialisés compétents, notamment la Ressource Handicap Formation / Agefiph, afin d'étudier les aménagements nécessaires.

Les besoins liés à l'évaluation certificative sont, si nécessaire, coordonnés avec CréActifs conformément aux modalités prévues par le certificateur.

Évaluation de l'action

**Évaluation à
l'entrée en
formation**

Questionnaire de positionnement et vérification des prérequis. Identification du projet d'intégration de l'IA au sein de la TPE et des besoins prioritaires.

**Évaluation
formative pendant
la formation**

Quiz de validation, exercices d'application, mises en situation et productions intermédiaires sur la plateforme. Feedbacks pendant les séances synchrones et ajustements des productions au regard des compétences C1 à C4.

**Évaluation
certificative finale -
réalisée par
CréActifs,
organisme
certificateur**

Le candidat présente un projet d'amélioration de l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA, transmis sous la forme d'un dossier de projet rédigé en amont de la session d'examen, soutenu à l'oral puis suivi d'un questionnement du jury. La soutenance dure 20 minutes : 10 minutes de présentation du projet puis 10 minutes de questions-réponses.

Le dossier comprend notamment :

- 2 contenus différents générés avec l'IA pour la communication interne ou externe, ainsi que les prompts utilisés.
- 1 synthèse générée avec l'IA à partir de données volumineuses ou complexes, accompagnée d'un extrait des données initiales non traitées.
- 1 paramétrage d'automatisation de tâche ou de workflow réalisé via une technologie IA dédiée.

Certification

La formation prépare à la certification « Améliorer l'efficacité de sa TPE à l'aide de l'IA », enregistrée au Répertoire Spécifique sous le numéro RS7311 par décision du 24 septembre 2025, avec une échéance d'enregistrement au 24 septembre 2027, et délivrée par CréActifs.

Le passage de la certification est organisé et réalisé par CréActifs, organisme certificateur, conformément au référentiel de compétences et d'évaluation. Le coût du passage de la certification est inclus dans le tarif global de 1 650 € HT (exonération de TVA).

Fiche France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7311/>

Accès sur notre site internet www.ifam-conseils.com ou à la demande : le règlement intérieur, les CGV, le livret d'accueil, la politique de confidentialité et le certificat Qualiopi.